

Comités d'admission/déroulement

Au moment du comité d'admission, la présentation de la candidature de l'élève se déroule en quatre temps.

Avant les comités/Analyse du dossier

Tous les dossiers reçus sont distribués par la direction aux professionnelles de l'école qui les étudient, vérifient qu'ils sont complets et que les élèves ont le profil de notre mandat régional (voir critères du document d'admission).

À noter que, compte tenu du nombre de demandes, il est important de joindre une photo de l'élève. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

La journée de la présentation

Il faut calculer environ 90 minutes par dossier de candidature.

La présentation d'un élève se fait en trois temps :

- 1- La professionnelle responsable du dossier fait le portrait clinique et pédagogique du jeune aux membres du comité d'admission (direction, professionnelles de l'école et deux conseillers pédagogiques d'autres commissions scolaires).
- 2- L'équipe des intervenants qui présente l'élève est invitée à se joindre aux membres du comité. Parmi les membres de cette équipe, **doivent** être présents :
 - a. Un membre de la direction de l'école
 - b. L'enseignant(e) du jeune
 - c. Les membres de l'équipe en support : orthopédagogue, TES, psychologue, psychoéducateur, etc.
- 3- Le jeune et ses parents se joignent à la présentation. Avec les autres partenaires au besoin (CRDI, CLSC, DPJ, etc.). La direction présente l'école à la famille et le jeune est ensuite invité à faire une visite du milieu avec une des professionnelles de l'école. Pendant ce temps, les membres du comité discutent avec les parents du

fonctionnement global à la maison, sondent les parents quant à leur implication et leurs motivations à inscrire leur enfant à l'école régionale. Nous prenons aussi le temps de répondre à leurs questions et les rassurer par rapport à leurs inquiétudes.

Après les présentations

- 1- Les membres du comité délibèrent et décident si la candidature peut être retenue. Aucune décision n'est définitive au terme d'une journée de présentations. Il faut attendre la fin de toutes les journées avant qu'une décision définitive soit prise.

Aussi, les élèves sont inscrits à l'école régionale en fonction des facteurs suivants :

- a. Ils répondent aux critères de sélection (voir document d'admission)
 - b. Le nombre de places disponibles dans les groupes
 - c. La capacité de notre milieu à pouvoir répondre à ses besoins
- 2- Les réponses sont transmises aux conseillers pédagogiques de chaque commission scolaire qui les transmettront aux directions d'écoles des élèves présentés.
 - 3- Les directions d'école communiquent les réponses aux parents
 - 4- Les candidatures retenues, mais non admises par manque de place, sont inscrites sur une liste d'attente. Il est toutefois à noter qu'après le 30 septembre, aucune admission n'est possible à l'école régionale.